

UNION TOURISTIQUE LES AMIS DE LA
NATURE Section Saint-Louis
REFUGE DE LA BIRGMATTE

RES-001 - Regles de Vie

**VOS REGLES DE VIE
AU REFUGE DES AMIS DE LA NATURE
DE LA BIRGMATT**

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans notre refuge de la Birgmatt, fruit d'un travail de bénévoles de nombreuses générations.

Le souci constant d'offrir un maximum de satisfaction et de confort ne nous dispense pas de rappeler les principales conditions d'hébergement.

Sachez tout d'abord que les services du refuge sont assurés bénévolement par les membres de notre association.

Soyez indulgents, ils sont prêts à vous aider si besoin.

Notre association ne poursuit pas de but lucratif.

Le prix de votre location nous permet d'entretenir notre installation pour votre confort en n'exclut en rien votre participation morale et pratique aux règles de vie communautaires.

En cas de non respect du règlement, le gestionnaire du refuge est en droit de prendre toute disposition nécessaire pouvant aller jusqu'à une expulsion.

Des sachets pour vos déchets sont disponibles au refuge. Ne disposant pas de service de ramassage, vos déchets sont à ramener. Le rangement et le nettoyage du refuge sont à votre charge.

LES HEURES D'OUVERTURE

Le refuge est ouvert au public du samedi 15h00 au dimanche 17h00. Pour une réservation durant une autre période, renseignez-vous auprès du responsable des réservations.

VOTRE ARRIVEE

Avant tout, présentez-vous au responsable de service au refuge avec votre formulaire de réservation qui vous invitera à vous inscrire nominativement, si vous le souhaitez, dans le cahier d'hébergement, à signer le document de remise de clés et à prendre connaissance des consignes de sécurité.

Membres "Amis de la Nature", présentez-lui votre carte d'adhérent à jour de la cotisation.

LE BRUIT

Le silence est souhaité de 22h00 à 07h00 du matin. L'usage d'une source sonore ne doit pas nuire au respect du repos des riverains.

LA FUMEE

Il est formellement interdit de fumer dans le refuge.

LES ANIMAUX

Nous tolérons que vous soyez accompagnés d'animaux domestiques. Les chiens peuvent être admis dans les chambres avec leurs maîtres sous réserve de ne pas monter sur les lits.

LA CUISINE

Vous disposez d'une cuisine ainsi que de la vaisselle nécessaire. **Cette dernière sera lavée à l'eau chaude et rangée aux endroits où vous l'avez trouvée.** Cuisinière et réfrigérateurs seront nettoyés sans produits abrasifs par les utilisateurs. Ne stockez pas vos aliments et affaires personnelles sur les plans de travail, stockez-les aux endroits prévus. Des sacs poubelles sont à votre disposition pour les déchets. Ils sont, comme le verre à ramener avec vous.

LA SALLE COMMUNE

Attention, vous devrez peut-être la partager avec d'autres groupes. Les tables ne doivent pas être encombrées avec vos effets personnels. Il y a lieu de les nettoyer et de les remettre à leur place si vous les avez disposées différemment. La table avec le banc de coin est réservée pour les gardiens.

LES CHAMBRES

Il est demandé à chacun d'emporter un sac de couchage ou un drap plat. Les draps housses sont fournis si vous le souhaitez. Couvertures ; oreillers et taies sont à votre disposition.

N'y pénétrez pas avec vos chaussures.

Nous ne sommes pas équipés de petits lits. Pour les enfants en bas âge, il est recommandé de prévoir des alèzes.

Les enfants de moins de 6 ans ne sont pas autorisés à occuper les lits supérieurs.

LES SANITAIRES

Nous mettons à votre disposition des sanitaires où nous vous demandons de maintenir un état de stricte propreté et d'hygiène.

Notre fosse septique étant capricieuse, ne jetez que du papier hygiénique.

LES INSTALLATIONS EXTERIEURES

Nous avons des tables d'extérieur. Les demander au gardien.

Le barbecue est prévu pour vos grillades. Ne faites pas de feux ailleurs. Nous ne fournissons pas le matériel nécessaire à son fonctionnement. Du bois sec peut être ramassé en forêt sans pour autant devoir détruire les plantations. Une corbeille de bois peut vous être vendue pour 5 €. Le gardien peut mettre des boules de pétanques à votre disposition ainsi que des tables de ping-pong.

LE PARKING

Le stationnement des véhicules – sauf pour le déchargement des bagages – n'est pas souhaitable aux abords du refuge prévus en tant qu'espaces de loisirs. Un parking en amont est à votre disposition.

CASSE, DEGATS, PERTE, VOL

En cas de casse ou dégâts occasionnés par un utilisateur, le gestionnaire du refuge évaluera le préjudice et demandera son remboursement. **La section n'est en aucun responsable de vos affaires personnelles et décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.** Des casiers fermés sont à votre disposition sur demande.

L'ENVIRONNEMENT

Nous souhaitons avant tout vous faire profiter de ce site en milieu naturel où bois et campagnes recèlent des merveilles. Ne polluez pas, n'arrachez pas pour détruire, respectez l'équilibre de la faune et de la flore qui méritent de vivre en harmonie.

Dans le silence vous entendrez le chant des oiseaux. En empruntant les nombreux sentiers balisés qui ne peuvent que vous inciter à la découverte, vous rencontrerez peut-être un chevreuil, un sanglier...ou le lièvre de Pâques !

Les bénévoles des Amis de la Nature de Saint-Louis vous souhaitent la bienvenue et un bon séjour.

**Qu'il puisse permettre d'éveiller en vous un idéal commun, celui du milieu associatif
que nous nous devons de préserver.**

**Aussi, si le mouvement vous intéresse, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du Président
sur les nombreux avantages accordés aux adhérents.**

Cordial Berg Frei